L'Institut du travail de l'Université de Strasbourg et
la DREETS Grand Est ont le plaisir de vous inviter aux

Rencontres du Travail Edition 2022

L'Agile et le Précaire : dialogues sur les contrats courts

Si la part des contrats à durée déterminée dans l'emploi salarié reste inférieure à 12% et celle de l'intérim à 3%, ces statistiques reflètent mal la place qu'occupent les contrats courts sur le marché du travail qui sont au centre des mouvements de main d'œuvre et apparaissent désormais comme incontournables dans le processus de recrutement. En effet, leur part dans les embauches s'est accrue fortement en 20 ans, passant de 76 % en 2000 à 87 % en 2019 dans les établissements de 50 salariés ou plus du secteur privé. Les entreprises invoquent la nécessité de faire face aux incertitudes et le besoin d'agilité des organisations pour expliquer leur recours aux contrats courts. Les contrats courts apparaissent alors comme le marqueur d'une certaine vitalité économique.

Pourtant, cette hausse est surtout le fait d'un surcroît d'usage des contrats de moins d'un mois, les contrats d'une journée représentant aujourd'hui un tiers des contrats courts. On notera que parmi les embauches en CDD de moins d'un mois, 84 % sont des réembauches chez un ancien employeur.

Ainsi, force est de se demander si la répétition des contrats courts n'installe pas le contrat court dans la durée et le salarié dans la précarité en opérant le transfert du risque de l'entreprise au salarié et des changements majeurs dans la nature des relations d'emploi.

Qui sont les contrats courts ? Quels sont les cas de recours, les modalités et motifs d'utilisation ? Quelles sont les conséquences de l'utilisation des contrats courts sur la relation d'emploi, les parcours de vie et professionnels des salariés, dans la construction des collectifs de travail ? Quelles politiques publiques de lutte contre l'utilisation abusive des contrats courts ?

Des experts et acteurs socio-économiques, des représentants de l'État et des universitaires viendront débattre de ces questions lors de l'édition 2022 des Rencontres du travail.

Pour participer, inscription gratuite mais obligatoire

En présentiel Strasbourg, le Cardo _ Amphithéâtre A _
7 Rue de l'Écarlate Strasbourg
Pour vous inscrire en présentiel, cliquez ici

En distanciel via zoom
Pour vous inscrire en distanciel, cliquez ici

Contact : tiphaine.garat@unistra.fr / 0368858325

Institut du travail Université de Strasbourg

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités du Grand Est

Les Rencontres du Travail 2022

L'Agile et le Précaire : dialogues sur les contrats courts

Strasbourg ou en distanciel,
Jeudi 30 juin 2022,
9h-17h

L'Agile et le Précaire: dialogues sur les contrats courts
Programme

Journée animée par : Clément Geiger, journaliste chez Lefebvre Dalloz

8h30-9h Café d'accueil et capsules vidéos : « Regards sur la précarité et les contrats courts »

9h – 9h45 Ouverture
Elisabeth Demont, Vice-présidente Ressources humaines et dialogue social, Université de Strasbourg
Marie-Laurence Bertrand, Présidente du CA de l'Institut du travail de Strasbourg
Représentant du Ministère du Travail

9h 45 – 10h15 Propos introductifs aux dialogues sur les contrats courts: la réalité de la personne humaine à l'aulne du travail précaire et de l'emploi agile (XIXème-XXème siècle)
Jeanne-Marie Tuffery-Andrieu, Professeur d'histoire du droit et des institutions, Université de Strasbourg

10h 15-10h45 Pause

10 h45 – 11h45 Table-ronde 1 : De l'utilisation des contrats courts par les entreprises
Lucas Bento De Carvalho, Professeur de droit privé, Université de Montpellier
Pierre Dulmet, Avocat, SCP Dulmet Dörr
Véronique Simonnet, Professeur d'économie, DARES, Ministère du travail

11h45 – 12h Capsules vidéos « la précarité ailleurs » : L'usage des CDD en Allemagne
Philipp Gebauhr, Magistrat, Tribunal du travail, Dortmund, Allemagne (Arbeitsgericht Dortmund)

Les Rencontres du Travail
Edition 2022

12 h – 14h Déjeuner – buffet déjeunatoire offert pour les participants en présentiel

14h00 – 14h15 Capsules vidéos « la précarité ailleurs » : La précarité sur le marché du travail japonais
Stéphane Heim, Associate Professor in Sociology, Kyoto University, Graduate School of Letters

14h15- 15h15 Table-ronde 2 : De la précarité et ses conséquences
Mario Correia, Chercheur associé au Laboratoire d'Economie et de Sociologie du Travail, Aix-Marseille Université
Laurianne Enjolras, Maître de conférences en droit privé, Université de Montpellier
François Fontaine, Professeur d'économie, Ecole d'Economie de Paris, Université Paris 1 - Panthéon Sorbonne
Point de vue syndical : Marcial Garcia, Secrétaire Confédéral CFDT Service Emploi Sécurisation des Parcours Professionnels

15h15- 15h45 Pause

15h45-16h45 Table ronde 3 : Du contrôle de l'utilisation des contrats courts
Emilie Daudey, Directrice adjointe, Direction des Etudes et Analyses, Unedic
Raphaël D'Ovideo, Inspecteur du travail, DREETS Grand Est
Arnaud Lucchini, Docteur en droit privé, Université de Montpellier
Point de vue syndical : Karen Gournay, Secrétaire confédérale en charge de la négociation et de la rémunération, CGT-FO

16h45 – 17h Clôture
Fabienne Tournadre, Directrice de l'Institut du travail, Université de Strasbourg